



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 1988

---

### Mathay – Site urbain d'*Epomanduodurum* (Les Champs des Isles, Les Oichottes), L'Essarté

Sauvetage urgent (1986-1987) et sauvetage programmé (1987-1988)

Patrick Augé, Jean-Paul Delor, Michel Lamé, Éric Llopis, Michel Mangin,  
Pierre Mougin et Corinne Goy

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/27191>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Patrick Augé, Jean-Paul Delor, Michel Lamé, Éric Llopis, Michel Mangin, Pierre Mougin, Corinne Goy, « Mathay – Site urbain d'*Epomanduodurum* (Les Champs des Isles, Les Oichottes), L'Essarté » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/27191>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Mathay – Site urbain d'Epomanduodurum (Les Champs des Isles, Les Oichottes), L'Essarté

Sauvetage urgent (1986-1987) et sauvetage programmé (1987-1988)

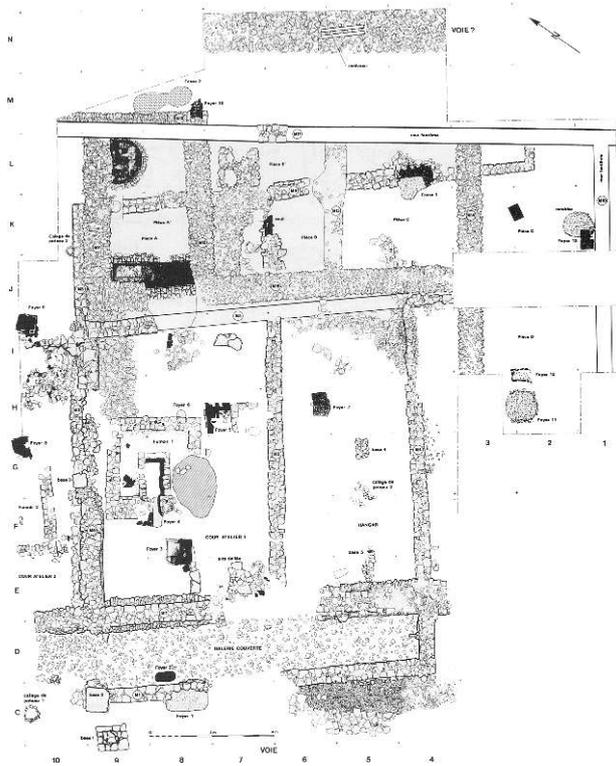
Patrick Augé, Jean-Paul Delor, Michel Lamé, Éric Llopis, Michel Mangin,  
Pierre Mougin et Corinne Goy

---

## Site urbain d'Epomanduodurum (Mandeure)

- 1 Le faubourg de pont d'Epomanduodurum occupe tout entier une partie du territoire communal de Mathay. Les fouilles qui s'y déroulent depuis 1984, mettent en évidence l'organisation des quartiers et les activités qui y étaient exercées.
- 2 Au lieu-dit Les Champs des Isles, la fouille du lotissement Rodeschini se poursuit sous la responsabilité de M. Lamé et P. Mougin. La fin des recherches dans la parcelle 6 et celles effectuées dans les parcelles 5 et 7 ont permis de compléter le plan établi en 1986 (fig. 1). Il faut remarquer la complexité de ce plan due, d'une part, à de multiples modifications qui débutent, semble-t-il, à l'époque flavienne pour cesser au début du III<sup>e</sup> s. et, d'autre part, à des destructions importantes liées à la récupération des pierres des murs. Certaines de ces récupérations pourraient être très anciennes. Au nord-est de la partie dégagée en 1986, des potiers ont travaillé à l'époque de Trajan et d'Hadrien. En témoigne la découverte de deux fours de potiers, l'un rectangulaire et l'autre circulaire. Le premier, installé dans une pièce, orienté nord-ouest – sud-est, mesure 2,50 m sur 0,80 m. Il est construit en tuiles retaillées et était rempli d'argile rouge à laquelle étaient mêlés quelques morceaux de cruches et de nombreux éléments de voûte et de parois. Plus loin, à l'emplacement de ce qui était peut-être à l'origine un passage, un four de potier circulaire (fig. 2) a été implanté. Il mesure 1,50 m de diamètre intérieur et a été partiellement détruit par la construction d'un mur. La chambre de chauffe comporte un canal central sur lequel se greffent perpendiculairement six carreaux latéraux. Un lissoir à poterie en silex ainsi qu'un fragment de moule à sigillée (fig. 3) ont été découverts dans cette même zone.

Fig. 1 – Structures mises au jour dans les parcelles 6 et 7



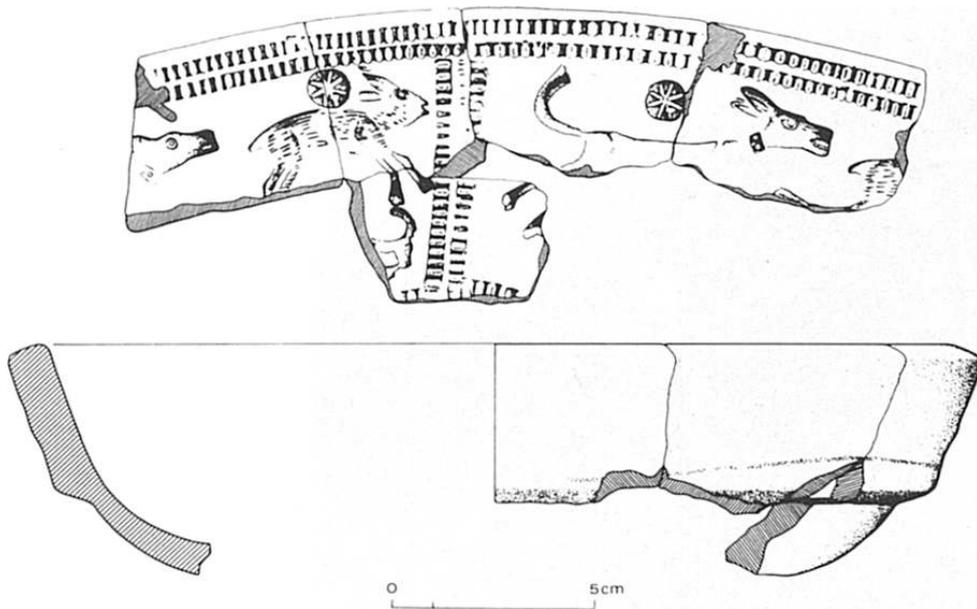
Dessin : M. Lame.

Fig. 2 – Parcelle 6 : four de potier circulaire



Cliché : M. Lame.

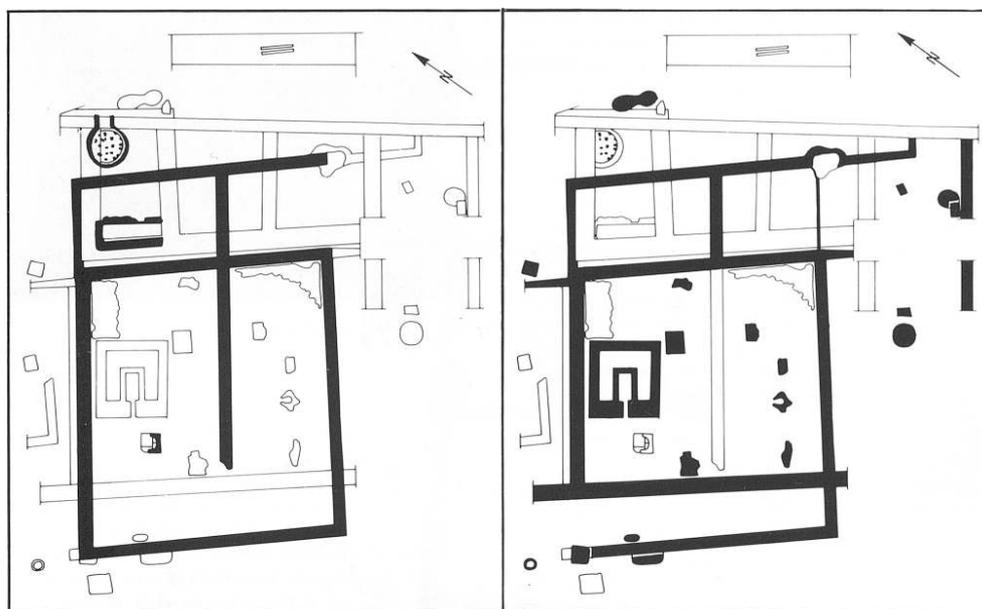
Fig. 3 – Parcelle 6 : fragment de moule à sigillée



Dessin : M. Lame.

- 3 Au sud-ouest de la zone dégagée en 1986, P. Mougin a mis au jour, dans la parcelle 5, une rue qui borde le portique dégagé par M. Lame. L'étude de cette parcelle a mis en évidence quatre occupations successives. La première, qui date de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., correspond à la présence d'une rue empierrée avec un cailloutis calcaire bien damé. À la seconde phase, correspond la construction, en bordure de la rue, d'un important bâtiment rectangulaire séparé en deux, dans le sens de la longueur, par un mur de refend. Cette construction est réalisée en pierre sèche et ne comporte pas de fondations. On remarque bien les emplacements et les calages de sablières. De gros dés calcaires indiquent les places où reposaient les poinçons de la charpente. Côté rue, une sorte de trottoir en argile damée, large de 2,10 m, borde le bâtiment. Le niveau 3 date du milieu du II<sup>e</sup> s. Il correspond à des modifications importantes, tant du portique qui borde la rue au nord-est que du bâtiment dont il vient d'être question. Le dernier niveau, proche de la surface, se caractérise par de nouvelles modifications du portique et de la rue.
- 4 La fouille des parcelles 10 et 12, situées de l'autre côté de la voirie du lotissement, au sud-est des fouilles qui viennent d'être décrites, a confirmé les observations de la parcelle 11 en 1985 (*Gallia*, 44, 1986, p. 242 et fig. 7), à savoir la présence d'une importante voie antique bordée de caniveaux. Dans la parcelle 10, un embranchement a été mis au jour. Une rue du même type et de même orientation que celle fouillée à la jonction des parcelles 5 et 6 se greffe sur la bordure nord-est de la voie et permet ainsi de localiser précisément, sur trois côtés, les limites d'un îlot. Ces découvertes réalisées en 1986 affinent le plan de ce quartier gallo-romain et en confirment la vocation artisanale, en y ajoutant le travail de la céramique. On remarquera un intéressant changement du caractère des activités : de la poterie au I<sup>er</sup> s., on passe à l'alimentation au II<sup>e</sup> s. (fig. 4). Soucis de rentabilité ou besoin alimentaire nécessité par le développement des guerres sous Marc Aurèle et le besoin de renforcer l'approvisionnement de l'armée ?

Fig. 4 – Parcelles 6 et 7 : chronologie schématique des occupations



Horizon 1 b

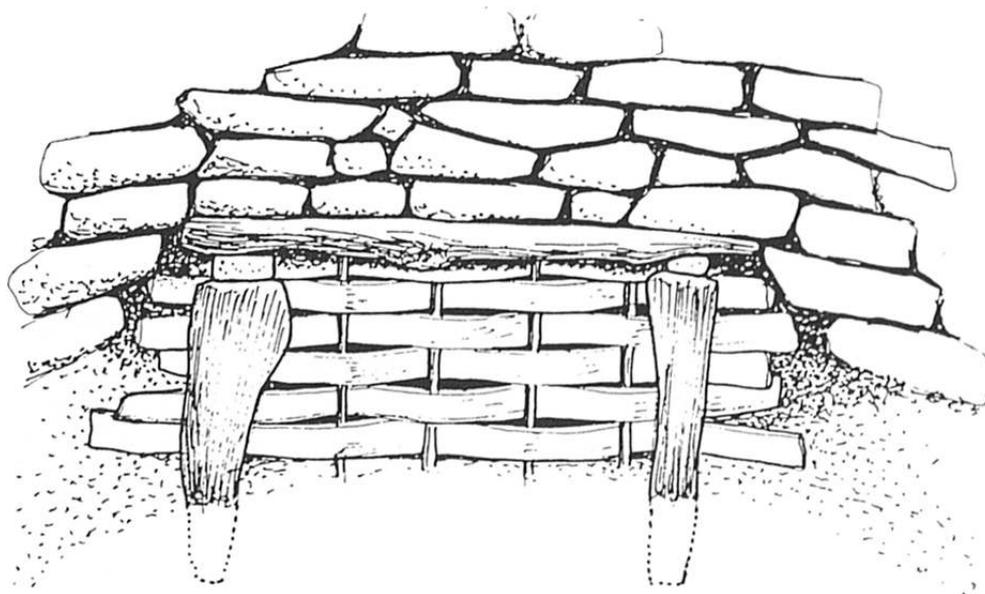
Horizon 2 a

À l'époque de Trajan et d'Hadrien (horizon 1b : activité céramique) et à l'époque d'Antonin et de Commode (horizon 2a : activité de boucherie et de charcuterie). Dessin : M. Lame.

- 5 Au lieu-dit Les Oichottes, en 1984-1985, P. Mougins et C. Card avaient fouillé l'emplacement de deux pavillons (*Gallia*, 44, 1986, p. 238-240).
- 6 Une zone située à proximité du pavillon Tisserand paraissait intéressante, mais n'avait pu être fouillée car située sous un important tas de déblais. Profitant de la remise en état du terrain, C. Goy a pu opérer une fouille complémentaire. Cette opération de petite envergure (64 m<sup>2</sup>) s'est révélée particulièrement intéressante car elle a permis la découverte d'une structure de combustion en U orientée ouest-est mesurant 2 m sur 3,20 m et composée d'un double mur en pierre sèche. Entre ces deux murs, très proches l'un de l'autre, des fragments de tegulae constituaient un matériau calorifuge. Le sol intérieur de la structure en U était fait en mortier de tuileau. À l'extérieur et à proximité immédiate du mur ouest, deux pierres calcaires, fortement rubéfiées, ont été dégagées. Elles devaient matérialiser la bordure du foyer. Il semble que nous soyons ici en présence d'une petite étuve d'un type analogue à celle découverte à quelques mètres de là par P. Mougins en 1985 (*Gallia*, 44, 1986, p. 240, fig. 6, n° 9) et à celle mise en évidence à Bourghem en Alsace (*Gallia*, 28, 1970, p. 325-326). Au sud de l'étuve, un hérissonnage orienté ouest-est a été mis au jour sur une longueur de 3,80 m et une largeur de 0,64 m. À l'est, deux murs perpendiculaires ont été dégagés.
- 7 Aux Oichottes, Jean-Paul Delor et les élèves du Club archéologique du collège d'Aillant-sur-Tholon (Yonne), ont entrepris une fouille de sauvetage sur un terrain appartenant à Mme Bouchot, également situé à l'emplacement de l'ancien faubourg artisanal d'Epomanduodurum.
- 8 Utilisant un carroyage hexagonal, sur une surface de 125 m<sup>2</sup>, l'équipe de fouille a dégagé une voie romaine comportant deux rechargements de galets compactés. En bordure de cette voie, et antérieurement selon toute probabilité, était établi un puits qui a été fouillé jusqu'au cuvelage de soutien situé à -3,60 m (fig. 5). Les fondations de divers murs organisés parallèlement et perpendiculairement à cette voie ainsi qu'une

fosse proche du puits ayant pu servir d'abreuvoir, ont été relevés. L'ensemble, pratiquement arasé, n'a livré aucun sol caractéristique et le matériel recueilli, quoique riche et homogène, a été découvert dans des couches uniformément remaniées très certainement avant la fin du 1<sup>er</sup> s. À l'inverse des autres chantiers proches, les fondations et les sols ne se superposent pas ici. Il semble donc que ce secteur ait été abandonné dès cette époque alors que la voie d'accès continuait à être utilisée et que le puits était comblé d'abord de grosses pierres, puis, d'année en année, de gravats, de squelettes d'animaux (14 chiens au moins), etc.

Fig. 5 – Essai de reconstitution du système de consolidation en place au fond du puits



Dessin : J.-P. Delor.

- 9 Le matériel recueilli se caractérise surtout par des fibules de bronze (une quinzaine) dont la fabrication s'étale de La Tène III au début du 11<sup>e</sup> s. Les fragments de sigillée sont nombreux, en particulier ceux de La Graufesenque datés du 1<sup>er</sup> s. Sept estampilles ont été identifiées. La céramique commune, d'origine locale et décorée à la molette tient une grande part dans l'énorme quantité de tessons recueillis. Il en est de même pour la céramique noire à fort dégraissant et décorée au peigne avec chevrons ainsi que la céramique dite gallo-belge. Par contre, la céramique métallescente est pratiquement inexistante. Les seuls éléments plus tardifs proviennent du remplissage du puits.

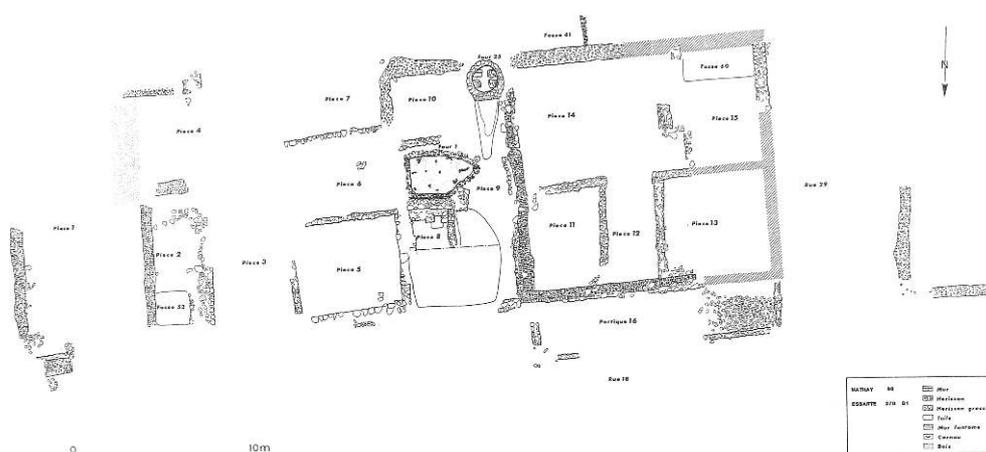
#### L'Essarté (responsables E. Llopis et M. Mangin)

- 10 À 1 500 m au sud de l'agglomération antique & Epomanduodurum sur une terrasse du Doubs, s'étend une vaste zone découverte (section D. 1 du cadastre de Mathay). Cet endroit est limité par la rue de la Gare au nord, la voie ferrée à l'ouest et la D. 438 à l'est. Toute cette zone est occupée par une vaste étendue de ruines romaines et un four de potier y avait été repéré dès 1960. La poursuite de l'urbanisation dans le secteur ainsi que la création d'une zone socio-sportive communale ont motivé, depuis 1985, des fouilles préventives (*Gallia*, 44, 1986, p. 244-245). Des sondages ponctuels réalisés au printemps 1986 ont permis de vérifier la direction, la structure et les dimensions du

grand axe est-ouest qui organisait toute la zone à l'époque romaine. Cette grande rue était bordée d'îlots dont un a été fouillé et un second seulement reconnu en 1986.

- 11 Le premier îlot, au sud-ouest a été entièrement délimité. Le second, séparé du premier par une rue transversale, a été repéré et fera l'objet d'une fouille en 1987. L'îlot E mesure 30 m sur 60 m. Il est bien structuré et semble avoir rempli essentiellement une fonction artisanale (fig. 6). Deux fours de potiers, l'un de forme circulaire et de petite taille (diamètre extérieur : 2 m et diamètre intérieur : 1,25 m) et l'autre d'un type inconnu et de grande taille (3 m sur 2 m), constituent les éléments essentiels de cet ensemble organisé en locaux à l'arrière d'une galerie bordant la rue. L'excellent état de conservation du grand four contraste avec l'état d'arasement extrême des substructions antiques dans ce secteur. Il ne subsiste souvent des murs que des fondations légères en hérisson. Le grand four (fig. 7), de forme semi-oblongue, à alandier latéral et à tirage vertical présente une sole épaisse de 0,40 m, bien conservée. Si l'axe de l'alandier est orienté au sud, celui du tirage est situé à l'ouest. La chambre de chauffe, profonde de 1 m, n'est que le prolongement de l'alandier, bordé de murs en pierre sèche. Dans la voûte de l'alandier, treize carnaux (diamètre : 0,20 m) se répartissent dissymétriquement. Les parois du laboratoire sont constituées de briques et de tuiles. Elles ont encore une élévation de 0,80 m et sont arasées au niveau du sol de la pièce. La localisation de ces deux fours n'a rien de surprenant puisqu'à l'occasion de différentes fouilles de sauvetages réalisées à L'Essarté, ce sont cinq fours de potiers qui ont déjà été exhumés. Ceci semble bien indiquer que cette zone fut, à la fin du I<sup>er</sup> s. et au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., fortement marquée par le travail de la terre cuite. L'abondance des rebuts de cuisson montre en effet une énorme prédominance des cruches en argile jaune mal cuite qui abondent sur le site de Mandeure-Mathay.

Fig. 6 – Plan de l'îlot n° 1



Dessin : É. Llopis.

Fig. 7 – Îlot n° 1 : le grand four de potier



Cliché : É. Llopis.

- 12 La datation a pu être affinée grâce à la découverte de tessons de sigillée produits à Luxeuil durant la première période du centre de production, entre 80 et 130, ainsi que par onze monnaies de la fin du 1<sup>er</sup> s. et du 2<sup>e</sup> s. Il est à remarquer que la fouille d'un dépotoir céramique installé dans une cave antique située à peu de distance, à l'est de l'îlot n° 1, confirme cette chronologie.
- 13 Une étude du cadastre napoléonien, du parcellaire actuel, des microreliefs ainsi qu'une campagne de prospections aériennes conduites par P. Augé, viennent compléter utilement les fouilles et donner une idée du plan d'ensemble de cette vaste zone, régulièrement urbanisée, avec ses rues et ses îlots. Cette zone de L'Essarté semble relativement indépendante de l'urbanisation de la boucle du Doubs où était implanté le site antique d'*Epomanduodurum*. Ceci pose la question de l'interprétation des vestiges qui se trouvent à L'Essarté : quartier très marginal en raison de ses activités polluantes ou véritable agglomération ?

---

## INDEX

**Année de l'opération** : 1986, 1987, 1988

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4WJj7TRcto>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbLeeHHuhX2>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>